



Commune d'IZIEU (Ain)

25, rue des Lauzes

01300 IZIEU

Téléphone 04 79 87 23 00

mairie-izieu@orange.fr

Procès-Verbal

Séance du conseil municipal du 08 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le huit du mois de juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Izieu dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur Denis MARTIN-BARBAZ, maire.

Date de la convocation : 27 juin 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 7

Votants : 9

Présents :

MARTIN-BARBAZ Denis
PLANTIER-CHÂTEAU Josiane
DURAND-DAVIES Delphine
LACOUR Yves

LUTRIN Pierre
VANBERVLIET Michel
VILLIER Julien

Excusés : JULLIEN Chantal, pouvoir à PLANTIER-CHÂTEAU Josiane
COSTAOUEC Romain, pouvoir à VILLIER Julien

Absent : GACON Alain

Le quorum est atteint, la séance est déclarée ouverte.

Secrétaire de séance : DURAND-DAVIES Delphine.

Ordre du jour :

1 - Approbation du procès-verbal du 27 mai 2024

Voté à l'unanimité

Délibération n° 24-2024

2 - Délibération pour des devis « Automatismes Collot Sécurité » (Installateurs de caméras de surveillance)

Devis 1 :	Dépannage et installation caméra en prêt	350 €	
	Caméra lecture de plaque	965 €	
	Ondulateur	119 €	
	Pose et configuration	170 €	
	Participation traitement déchets	5 €Total : 1 609,00 € HT

Voté à l'unanimité

Devis 2 :	Remplacement enregistreur à Caron	325 €	
	Disque dur	169 €	
	Location d'une nacelle	300 €	
	Pose de l'ensemble	200 €	
	Participation traitement déchets	5 €....	Total : 999 € HT

Voté à l'unanimité

Avec du matériel neuf, le conseil décide de reporter le double entretien annuel à l'année prochaine. Le conseil municipal ne donne pas suite au troisième devis.

Délibération n° 25-2024

3 - Délibération pour révision des tarifs affouages

Le tarif de l'affouage est stable depuis 2008.

La délimitation des parcelles engendre des frais pour la commune : 1 400 €

Le conseil décide de porter le tarif à 50 €

Voté à l'unanimité.

4 - Délibération pour une adhésion I.R.M.A. (Institut des risques majeurs)

Pas de suite donnée.

Délibération n° 26-2024

5 - Délibération pour un nouveau devis Barbier (Eglise)

Laisser les pierres apparentes sur la face avant de l'église (clocher) et appliquer un hydrofuge de surface entraînent une augmentation du devis initial.

Montant du nouveau devis : 69 850,00 € HT

Voté à l'unanimité

6 - Délibération sur le Pacte Financier

Le Pacte Financier est un outil proposé par la Communauté de Communes de Bugey Sud qui permet d'organiser la répartition des ressources financières disponibles et de mobiliser tous les leviers nécessaires au développement des communes et de l'intercommunalité, au profit des habitants.

Il a été demandé un condensé d'informations de ce pacte, afin d'obtenir une meilleure visibilité. Le conseil municipal reporte la délibération au mois de septembre.

Délibération n° 27-2024

7 - Délibération PLUI

Afin d'éviter les frais importants d'une nouvelle carte communale ou d'un PLU suite à la révision du SCOT qui obligerait la commune à se mettre en concordance avec les nouvelles règles et l'obligation d'un PLUI en 2028, le conseil municipal accepte le PLUI proposé.

Voté à l'unanimité

8 - Proposition de la CCBS pour l'installation d'une plateforme de déchets verts

Face aux difficultés de gestion d'un tel projet, le conseil municipal ne donne pas suite à cette proposition.

9 - Recensement de la population 2025

Coordinateur : Plantier-Château Josiane

Nécessité de nommer un agent recenseur : les personnes ayant déjà effectué cette tâche seront contactées.

10 - Organisation du 14 juillet 2024

Dépôt de gerbe à 11 h 30, suivi d'un apéritif à la salle des fêtes

11 - Entretien des chemins ruraux

Demande de devis pour le chemin du Creux, entretien difficile pour l'agente communale

12 – Questions diverses

Piscine de Belley : fermeture depuis le 1er juillet 2024

La commune est considérée comme colonisée par le **moustique tigre**. Surveillance réalisée pour l'ARS Auvergne Rhône Alpes par l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EIRAD)

La vente d'un lot de bois de la forêt communale a rapporté la somme de 16 952 €

Enfouissement des lignes à Pluis : bon déroulement du chantier.

Cité de l'enfant à Brégnier-Cordon, résultat d'une étude de KPMG :

Seuls le périscolaire et la Médiathèque présentent des coûts élevés

Les maires de Brégnier-Cordon, Murs et Géligneux, Saint-Benoît et Izieu devront choisir lors d'une prochaine rencontre l'éventualité d'un mode de gestion. Quatre propositions ont été présentées par KPMG :

- 1 – l'entente communale : cadre juridique avec conférence des communes et unanimité des conseils municipaux
- 2 – Le service commun : EPCI, gestion administrative RH, service auprès de la Com Com, facturé à la commune, gestion mutualisée
- 3 – Le syndicat : loi Pelissard. Deux représentants par commune. Gestion coûteuse
- 4 – La SPL Société Anonyme – 100% de capitaux publics (minimum 37K€)

Ambroisie : invitation au ramassage de l'ambroisie par toute la population d'Izieu le samedi 20 juillet 2024 à 7 h 30, rendez-vous sur le parking de la Maison des associations. La cueillette sera suivie d'un casse-croûte sur l'esplanade.

Prochaine réunion : le 09 septembre 2024

Fin de séance : 21 h 30